

DELIBERATION N° CM - 2024 - 01
CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERSHEIM

Séance du 22 janvier 2024 à 20 heures
Convocation du 16 janvier 2024
Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire

Présents : Jean-Marc STEINMETZ, Maire, Patrick NONNENMACHER et Brigitte WINSTEL Adjoints. Cyrille GOTTRI, Agnès SCHNEIDER, Nathalie WENDLING, Charles BOUHR, Mathieu BETTWY, Monique ARTZ

Absents : Olivier DAULL - Mickaël GLATH - Virginie HEINRICH, Alexis ANDRISSSEN

Procurations : Maïté STEFFEN à Agnès SCHNEIDER, Maxime MISCHLER-RIEMER à Jean-Marc STEINMETZ

DELIBERATION N° CM - 2024 – 01
Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune des séances.

Sur proposition du maire, le Conseil Municipal désigne Monsieur Jean-Marc GISS comme secrétaire de séance.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE 11 voix dont 2 procurations.**

Décisions certifiées exactes.
Wittersheim, le 22 janvier 2024.
Le Maire,

Le secrétaire de séance,

